

Goult, le 13 juin 2025

Madame La Présidente
Chambre d'Agriculture de Vaucluse
Site agroparc TSA 58432
97 Chemin des Meinajaries
84912 AVIGNON CEDEX 9

Objet : modification n°2 du PLU

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous informer que la commune de Goult a engagé la modification n°2 du PLU.

Conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, je vous prie de trouver ci-joint une clé USB contenant le projet de modification n°2 du PLU pour notification.

Je vous remercie de me transmettre vos éventuelles observations dans un délai de 2 mois.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer Madame la Présidente, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire

Didier PERELLO



En provenance de : Madame La Présidente
Chambre d'Agriculture de Vaucluse
Site Agroparc TSA 58432
97 Chemin des Meinajaries
84912 Avignon cedex 9.

LA POSTE
RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
Numéro de l'AR : AR 1A 217 566 1881 3

FRAB

CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE VAUCLUSE
18 JUIN 2025

MAIRIE DE GOULT
31 Place Jean Moulin
84220 GOULT

DESTINATAIRE
Madame La Présidente
Chambre d'Agriculture de Vaucluse
Site Agroparc TSA 58432
97 Chemin des Meinajaries
84912 Avignon cedex 9.

LA POSTE
RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION
Numéro de l'envoi : 1A 217 566 1881 3

EXPÉDITEUR
MAIRIE DE GOULT
31 Place Jean Moulin
84220 GOULT

Conservation de ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.

PREUVE DE DÉPÔT
À CONSERVER PAR LE CLIENT